



NATURAPÔLE DIGITAL
Enseignement agricole public



Bloc C3 et C4 du BP RPLFFP

Mettre en place un atelier de fleurs coupées par Hélène TAQUET

Code RNCP : 34744

Durée :

- Formation sur 8 mois
- 255 heures à distance
- 140 heures en entreprise (équivalent à 4 semaines)
- Formation accessible toute l'année

Modalités pédagogiques :

- Formation 100 % à distance
- Pratique lors des périodes de stage
- Utilisation des ressources numériques
- Accès à une bibliothèque numérique (revues techniques en rapport avec le domaine étudié)

Conditions d'admission :

- Être âgé(e) de 18 ans minimum

Financement :

- CPF + abondement complémentaire personnel
- CPF + abondement complémentaire France Travail
- France Travail

La procédure d'inscription est différente suivant le type de financement :

Personnel ou France Travail : contacter notre service administratif par email à l'adresse : marion.vannier@naturapole.fr
Compte CPF : rendez-vous directement sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Public concerné :

- Tous publics
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS DE CETTE ACTION DE FORMATION CERTIFIANTE

Vous souhaitez vous reconverter, vous installer, diversifier votre production, commencer une double activité ou simplement cultiver des fleurs coupées dans une partie de votre jardin, cette formation vous apportera à distance

toutes les réponses à vos interrogations afin de vous lancer sereinement dans l'aventure.

Hélène Taquet répondra, si vous les souhaitez, à toutes vos interrogations.



NATURAPÔLE DIGITAL
Enseignement agricole public



CONTENU DE LA FORMATION

Partie 1 : Réaliser les interventions sur les cultures florales

- Action du climat sur les cultures florales
- Arrosage et irrigations cultures florales
- La multiplication des espèces ornementales
- La mise en place des cultures florales et les opérations pour leur développement

Partie 2 : La mise en place des cultures florales et les opérations pour leur développement

- À la recherche d'un terrain - comment le choisir
- La fertilité des sols en horticulture
- Je gère l'enherbement
- Suivi sanitaire de mes cultures en fleurs coupées
- Le forçage des cultures florales

ÉVALUATION - VALIDATION :

Ces deux capacités sont certifiées, elles donnent lieu à deux évaluations orales et pratiques, validées en interne par des formateurs experts.

Un oral d'explicitation en visio-conférence permettra de vérifier la capacité d'un candidat à avoir un raisonnement adapté aux situations professionnelles (sous réserve d'agrément des épreuves du jury).

L'unité acquise est valable pendant 5 ans.

Possibilité de valider 1/ou plusieurs autres blocs de compétences du Brevet Professionnel Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières, ce qui permet les débouchés professionnels présentés sur le site : naturapole.fr

CHIFFRES CLÉS

Résultats au BPRPLFFP
Taux moyen de réussite à l'examen

(session 2022) : **100 %**

Taux moyen de satisfaction
(moyenne 2018-2022) : **89,8 %**

Taux d'insertion professionnelle
(sortant 2021 à 6 mois) : **92,6 %**